

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 27 JUIN 2024  
PARIS OU DISTANCIEL

RÉDUCTION DE  
200 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTION  
REÇUE AVANT LE  
15/05/2024  
(REDUC200)



8<sup>e</sup> ÉDITION

# VOS STRATÉGIES PATRIMONIALES FACE À L'ABUS DE DROIT

Quels risques et quelles solutions face aux dispositifs anti-abus ?



PATRIMOINE



Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

AVEC LA PARTICIPATION DE



vigo

C/M'S/ Francis Lefebvre  
Avocats





## Boris MASSOUTIER

Manager du Pôle Droit et Chiffre  
 bmassoutier@efe.fr  
 @EfeJuridique

**L'abus de droit occupe le devant de la scène de la lutte contre la fraude et ne se limite plus au seul article L64 du LPF.** Aujourd'hui avec l'instauration du but principalement fiscal de l'article L64 A du LPF et des diverses clauses anti-abus, la pratique fiscale patrimoniale se doit de revoir ses schémas et d'identifier les opportunités restantes.

La lecture des récents avis du Comité de l'abus de droit et des arrêts du Conseil d'État permet d'établir une cartographie des pratiques acceptées ou non et des justifications autres que fiscales qui emportent la non requalification en abus de droit. Toutefois, il convient d'approfondir ces opérations pour en déduire le risque réel encourus sur vos opérations en cours ou futures.

Aujourd'hui, au-delà des enjeux des pénalités financières, il convient également d'intégrer le **risque d'une procédure pénale et d'une recherche de complicité des conseils** à l'origine des opérations.

Cette journée exceptionnelle organisée par EFE et présidée par Gilles Bachelier est l'occasion unique de faire le point sur **vos structurations et opérations en cours et futures afin d'en prévenir les risques et d'y trouver une solution alternative.**

### POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Notaires
- Experts-comptables

### POURQUOI ?

- **Identifier les montages et situations à risque** et s'en prémunir en proposant des alternatives
- Définir de **nouvelles stratégies patrimoniales avec le L64 A**
- Bénéficier des **commentaires du Président Gilles Bachelier, président du Comité de l'abus de droit fiscal**

### COMMENT ?

- **Analyse des jurisprudences et des avis du Comité de l'abus de droit fiscal** par des avocats et notaires experts en ingénierie patrimoniale
- Ce grand rendez-vous est conçu sous forme interactive : vous avez la possibilité de réagir et de **poser des questions aux intervenants à tout moment**
- **Une documentation exhaustive** reprenant l'ensemble des textes et arrêts commentés au cours de la journée vous sera remise en début de séance

### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

**Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.**



### LES ACQUIS

- **Mettre en œuvre de nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales** en tenant compte des redressements réalisés en 2023
- **Sécuriser vos pratiques** et vos opérations d'optimisation patrimoniale passées et futures
- **Maîtriser concrètement les risques encourus** sur plusieurs mis en œuvre sur la place en matière de fiscalité patrimoniale
- Les acquis de la conférence ne seront pas évalués

JEUDI 27 JUIN 2024

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

**Gilles BACHELIER**

Président de chambre (h.)

CONSEIL D'ÉTAT

**8h45** Accueil des participants

**9h00 Apport-cession : éléments d'actualité**

- Quels retours sur les réinvestissements et schémas de LBO ?
- Quelles possibilités d'imputer des moins-values sur la plus-value en report ?

**Management package : point d'actualité**

- Quels critères de remise en cause du régime de plus-value ?
- PEA, holdings intermédiées : des pratiques à risques ?

**Restructuration de patrimoine : quels risques ?**

- Comment choisir entre réduction de capital ou dividendes ?
- OBO mobilier et immobilier
- Holding patrimoniale et régime mère-fille
- Quels Impacts sur l'IFI ?

**Arnaud TAILFER**

Avocat Associé

ARKWOOD SCP

**11h00** Café-Networking

**11h15 Transmission : quelles pratiques demeurent à risque ? Quelles solutions alternatives possible ?**

- Donation : toute « réappropriation » constitue-t-elle nécessairement un abus de droit ?
- Quasi usufruit : quelle application du dispositif anti-abus ?
- Cession d'usufruit à une société et article 13-5 du GI
- Cession conjointe de titres de sociétés et redevable de la plus-value
- Donation indirecte via un prêt in fine : absence d'abus de droit dès lors qu'il n'y a pas dissimulation ?
- Comment concilier clause de réemploi et quasi-usufruit ?
- Donations en cascade : un abus de droit par principe
- Quelles solutions alternatives pour transmettre de manière anticipée sans risque d'abus de droit ?

**Matthieu HASSEN**

Notaire Associé

THESEE

**13h00** Déjeuner

**14h30 L64, L 64 A, abus de convention, clauses anti-abus, quelles opérations patrimoniales internationales sont concernées ?**

- Quelles applications des dispositifs anti-abus dans les stratégies patrimoniales internationales ?
- Quelles sont les schémas actuellement à risque ?
- DAC 6, déclaration des montages fiscaux : quelle réalité pour les praticiens de la fiscalité patrimoniale ?

• Quels sont les montages de planification fiscale devant faire l'objet d'une déclaration ?

• Quels éléments d'information et documents devraient être transmis ?

**Bruno GOUTHÈRE**

Avocat Associé

CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

**16h00** Café-Networking

**16h15 Pénalisation des pratiques patrimoniales : quelles conséquences sur les acteurs ?**

- Quel retour sur appréciation des critères de transmission des dossiers au parquet ?
- Quelle pratique de l'administration fiscale en cas d'abus ?
- Que se passe-t-il s'il y a un abandon du rehaussement, un avis contraire du CAD, une transaction ou une erreur de procédure après la transmission au parquet ?
- Quelle est l'étendue de la « complicité » des avocats, ingénieurs patrimoniaux, banquiers et dirigeants ?
  - Quelles sont les règles et les signalement à respecter ?
  - Dans quelle mesure leur responsabilité peut-elle être mise en jeu ?
  - Quelles sont les modalités concrètes de l'amende pour proposition de montage frauduleux ou abusif : la sanction automatique ?

**Emmanuel DAOUD**

Avocat Associé spécialisé en droit pénal

CABINET VIGO

**17h30** Clôture de la conférence



EFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

**POUR VOUS INSCRIRE  
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site [www.efe.fr](http://www.efe.fr)



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

**Rejoignez EFE sur LinkedIn**



EFE - Edition Formation Entreprise

## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**Jeudi 27 juin 2024**

**Paris ou à distance**

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation  
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris  
[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com) - [www.efe.fr](http://www.efe.fr)  
Tél. : 01 85 53 27 10

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

**Posez vos questions à Boris Massoutier**

Tél. : 01 44 09 12 75 • [bmassoutier@efe.fr](mailto:bmassoutier@efe.fr)

### PARTICIPATION (TVA 20 %)

**1 195 € HT**

**150 € HT de réduction pour toute inscription avant le  
15/05/2024 (code REDUC150)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

**les acteurs de  
la compétence**

Membre de la Fédération  
Les acteurs de la Compétence

